



*Acheter  
n'a jamais été  
aussi simple...*

**Créditlib<sup>®</sup> Prêts Immobiliers**

*Et si le bonheur était dans le prêt !*

# Acquisition Locative

Optimisez votre investissement

## Avantages

FINANCEZ LA TOTALITÉ DE VOTRE ACQUISITION LOCATIVE



AUCUN EFFORT DE TRÉSORERIE

UN PRÊT À TAUX FIXE AVANTAGEUX



PROFITEZ D'UN DIFFÉRENTIEL CHARGES / REVENUS LOCATIFS ALLÉGÉES

SANS OUVERTURE DE COMPTE



SIMPLICITÉ DE MISE EN PLACE

Créditlib Prêts Immobiliers

# Nouvelle Accession

Empruntez sans surprise

## Avantages

TAUX FIXE



LE MÊME REMBOURSEMENT JUSQU'À LA FIN DU PRÊT

PRÊT GARANTI PAR SOCIÉTÉ DE CAUTIONNEMENT



UNE ÉCONOMIE INTÉRESSANTE SUR LES FRAIS DE GARANTIE

MODULABLE



LIBERTÉ D'AMÉNAGER SES MENSUALITÉS

Créditlib Prêts Immobiliers

# Première Acquisition

Ouvrez les portes du financement

## Avantages

FINANCEZ LA TOTALITÉ DE VOTRE ACQUISITION (FRAIS DE NOTAIRE INCLUS)



ACCÉDEZ AU PLUS VITE À LA PROPRIÉTÉ

TRÈS LONGUE DURÉE POSSIBLE



PLUS DE M<sup>2</sup> À L'ACHAT OU UN MEILLEUR EMPLACEMENT

POSSIBILITÉ DE REMBOURSER PAR ANTICIPATION



LIBERTÉ DE REVENDRE À TOUS MOMENTS

Créditlib Prêts Immobiliers

# Rachat de Prêt

Donnez de l'oxygène à vos finances

## Avantages

UN PRÊT À TAUX FIXE AVANTAGEUX



PROFITEZ DE MENSUALITÉS ALLÉGÉES

FRAIS LIÉS AU RACHAT INTÉGRÉS DANS LE FINANCEMENT



AUCUN EFFORT DE TRÉSORERIE

SANS OUVERTURE DE COMPTE



SIMPLICITÉ DE MISE EN PLACE

Créditlib Prêts Immobiliers

# Construisons ensemble un prêt qui vous ressemble.

## Notre savoir-faire

Nos équipes dirigeantes totalisent vingt ans d'expérience dans les financements immobiliers. Grâce à ce savoir-faire, **Créditlib** propose aujourd'hui **des prêts sur-mesures** pour répondre aux besoins spécifiques des emprunteurs : **première acquisition, acquisition locative, nouvelle accession, rachat de prêts...**

À chaque situation correspond un prêt unique. Il doit être adapté, performant et innovant.

*C'est dans ce sens que nous construisons ensemble un prêt qui vous ressemble.*

## Des prêts compétitifs

**Créditlib** sélectionne pour vous les meilleures offres du marché en matière de prêts immobiliers.

Nous travaillons **en partenariat avec les banques**, et connaissons parfaitement les taux que propose à tout moment le marché bancaire, tout organisme confondu. Notre expérience et notre grande réactivité vous assurent **des prêts immobiliers aux taux les plus compétitifs**.

## Des économies à portée de main

**Créditlib** vous conseille pour emprunter intelligemment. C'est aussi une façon de vous faire gagner de l'argent.

- Vous bénéficiez de frais de dossier allégés.
- Nos taux d'assurance de prêts immobiliers sont parmi les plus faibles du marché.
- Dans le cadre d'une acquisition locative, nous vous conseillerons au mieux pour réaliser des économies d'impôts.

## Des solutions innovantes

Vous bénéficiez à chaque instant des dernières innovations du secteur bancaire et des conseils avisés de professionnels. En fonction de votre projet, **Créditlib** peut par exemple vous proposer :

- des prêts qui financent 100 % de votre acquisition. *Avoir un apport n'est donc pas une nécessité.*
- des solutions de prêts sans changer la domiciliation de vos comptes. *C'est simple et rapide.*
- des prêts sur une période qui peut aller jusqu'à 30 ans. *Cela vous permet d'envisager d'acheter plus grand tout de suite...*

*Venir chez Créditlib, c'est faire le tour des banques en un seul rendez-vous pour n'en retenir que le meilleur.*



*Pour nous contacter*

38, AVENUE DAUMESNIL

75012 PARIS

TÉL → 01 53 17 00 00

FAX → 01 53 17 07 00

[www.creditlib.com](http://www.creditlib.com)

**Créditlib® Prêts Immobiliers**

*Et si le bonheur était dans le prêt !*

Créditlib®, société d'intermédiation en opérations de banque.

Activité régie par les dispositions des articles L 519-1 à L 519-5, du Code Monétaire et Financier et des articles L 321-1 et suivants et L 322-1 et suivants du Code de la Consommation.

Créditlib®, société de courtage d'assurances.

Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 530-1 et 530-2 du Code des Assurances.

L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. Si la vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu le vendeur doit lui restituer les sommes versées.

Siège social : 38, Avenue Daumesnil, 75012 Paris - RCS Paris B 449 530 393

DESIGN → YO! - MERCI DE NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - DOCUMENT NON CONTRACTUEL